

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 3928 - Un homme qui se coupe les sourcils

---

### question

Est-il permis à un homme de se couper les sourcils pas pour s'embellir ou pour suivre une mode mais pour se donner un visage agréable à voir ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est interdit aux hommes de s'épiler les poils (Voir l'Encyclopédie juridique, tome 14, épilation). Il n'est pas permis ni aux hommes ni aux femmes de se couper les sourcils. Car le législateur a interdit l'épilation d'un seul poil. Or la coupe peut s'étendre à tous les cheveux, ce qui est pire. (Cet avis m'a été donné oralement par notre maître Cheikh Abd al-Aziz Ibn Baz quand je lui ai posé la question).

Mais si les sourcils sont si longs qu'ils tombent dans les yeux et entravent la vision, on peut les diminuer (extrait d'une discussion avec Cheikh Abd Allah Ibn Quaoud sur la question). Allah le Très Haut le sait mieux.